



CREAT

Conseil Régional
de l'Environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

Bulletin du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue

L'équipe du CREAT s'est agrandie



© Stéphane Bessette

Depuis le 6 octobre 2008, M. Stéphane Bessette travaille pour le CREAT à titre de chargé de projet. Au cours de l'hiver, il a accompagné les établissements hôteliers intéressés à améliorer la gestion de leurs matières résiduelles. Il est aussi responsable d'un important projet de recherche visant à dresser un portrait de l'état de l'environnement à partir de la perception qu'en ont la population de l'Abitibi-Témiscamingue et trois groupes d'experts régionaux.

M. Stéphane Bessette est titulaire d'un baccalauréat en philosophie et termine présentement une maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke.

Nous saluons son esprit d'initiative et soulignons ses qualités humaines et professionnelles. ☒

Grande problématique... les matières recyclables !

Nous avons tous entendu parler dernièrement de la problématique vécue par les centres de tri. Ils ne sont pas tous en difficulté, mais celui de la région figure parmi ceux qui ont besoin d'aide. Cette problématique s'avère importante et la façon dont elle sera réglée sera déterminante pour la suite des choses.

Cependant, certaines questions peuvent se poser. Où sont vendues ces matières que nous récupérons? Il semble que beaucoup de matières recyclables soient vendues dans des pays comme la Chine. Je récupère ici, mes déchets sont transportés à l'autre bout de la planète et me sont retournés transformés à très bas prix. C'est incroyable comme cycle de vie! Ce n'est pas ça pour moi, du développement durable.

Il est temps que les matières recyclables servent de matières premières pour d'autres entreprises. Demandons à ce que le secteur de la recherche et du développement se préoccupe de l'utilisation des matières recyclables dans les produits. L'ingéniosité légendaire des gens doit servir au

développement de technologies durables en utilisant les matières disponibles sur le marché des matières résiduelles.

Nous utilisons un slogan pour les matières résiduelles, qui est les 3RV. Le premier des R, je crois que nous l'avons oublié. Il est le premier et le plus important, c'est la RÉDUCTION.

Plusieurs personnes font des efforts pour la récupération des matières, cependant je devrais me questionner si je remplis mon bac de 360 litres toutes les deux semaines. Il y a moyen de réduire sa consommation, et c'est un geste fort important.

Acheter et jeter, telle est la devise aujourd'hui. Les appareils ne se réparent plus. Il faut agir pour renverser le rythme. Nous sommes en droit d'exiger des produits durables. ☒

Jacinthe Châteauvert
Présidente

Sommaire

| | |
|--|----|
| ■ Éditorial | 1 |
| ■ L'équipe du CREAT s'est agrandie | 1 |
| ■ Nouvel administrateur au CREAT | 1 |
| ■ ICI, ON RECYCLE! dans les établissements touristiques | 2 |
| ■ Six importants chantiers pour la protection des berges au Témiscamingue | 3 |
| ■ L'état de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue: entre la perception et la réalité. | 5 |
| ■ Centre de tri: la crise s'emballe | 6 |
| ■ Projet minier à Malartic: le débat est ouvert | 6 |
| ■ Nouvelles brèves du CREAT. | 7 |
| ■ Nouvelles de groupes environnementaux. | 8 |
| ■ Administrateurs du CREAT | 9 |
| ■ Membres du CREAT. | 10 |

Nouvel administrateur au CREAT

Lors de sa réunion du 24 janvier 2009, le CREAT a accueilli un nouvel administrateur au sein de son conseil d'administration. Il s'agit de M. Jean-Claude Beauchemin, représentant du Groupe éco-citoyen de Rouyn-Noranda (GÉCO). Il comble ainsi un siège vacant dédié aux groupes environnementaux.

ICI ON RECYCLE! dans les établissements touristiques

Par Stéphane Bessette, chargé de projet, CREAT



ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

Depuis maintenant trois ans, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), en partenariat avec la société d'État RECYC-QUÉBEC, travaille à faire la promotion en région du programme ICI ON RECYCLE!, un programme visant à encourager les industries, commerces et institutions (ICI) à pratiquer une gestion responsable de leurs matières résiduelles. Ce programme de reconnaissance comporte 3 niveaux de participation. Le niveau 1 (engagement) vise à reconnaître les établissements qui souhaitent entreprendre des démarches vers une meilleure gestion de leurs matières résiduelles. Le niveau 1 est ce qu'on pourrait appeler un contrat d'engagement. Le niveau 2 (mise en œuvre) s'adresse aux ICI posant des actions de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation (3RV), mais dont le système de gestion des matières résiduelles n'est pas encore optimal. Le niveau 3 (performance), s'adresse aux ICI dont le système de gestion des matières résiduelles est performant, c'est-à-dire, parvenant à mettre en valeur au moins 80 % de leurs matières résiduelles ayant un potentiel de mise en valeur.

Cette année, le CREAT a fait la promotion du programme ICI ON RECYCLE! auprès des entreprises touristiques des 5 MRC de la région. La promotion du programme a été dirigée dans un premier temps vers 25 établissements touristiques. En cours de route, 5 autres ICI ont manifesté leur intérêt pour le programme de reconnaissance. C'est dire qu'au total,

cette année, 30 ICI ont pris connaissance du programme de reconnaissance et ont été sensibilisés à une gestion plus cohérente de leurs matières résiduelles. Sur ce nombre, le CREAT a accompagné 12 établissements: Motel Deville, Hôtel Forestel, Hôtel l'Escale, Motel Le Bivouac, Hôtel des Eskers, Chez Eugène, Hôtel Le Noranda, Fort Témiscamingue, Conférence régionale des élus (Amos), Géodéfor, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et Société d'aide au développement des collectivités de Rouyn-Noranda (SADC) dans leurs démarches visant l'obtention du niveau 2 (mise en œuvre) et un établissement, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, pour l'obtention du niveau 3 (performance).

Concernant les établissements hôteliers, l'obtention du niveau 3 représente un réel défi. On ne doit pas oublier que dans un établissement hôtelier, les clients génèrent une grande quantité de matières résiduelles dans les chambres. Même si chacune des chambres est munie d'un bac pour les matières recyclables et d'une poubelle pour les déchets, il n'en reste pas moins que si les consommateurs ne font pas un tri adéquat des matières résiduelles qu'ils produisent, cela nuit au pourcentage de mise en valeur. Par exemple, si un client jette un objet recyclable dans la poubelle, il augmente le taux de matières destinées à l'enfouissement et diminue le taux de mise en valeur. À l'inverse, s'il contamine le bac de recyclage avec des matières organiques, il va de soi que les préposés aux chambres

videront tout le contenu du bac dans le contenant à déchets. Il est normal qu'il ne soit pas de leur responsabilité de faire le tri des différents types de matières dans ce genre de situation.

Règle générale, dans les établissements sans cuisine, les clients des chambres font souvent appel aux comptoirs de commandes à emporter. Ces commandes génèrent de grandes quantités de matières résiduelles (restants de nourriture, essuie-tout souillés, ustensiles jetables, cartons souillés, contenants de plastique, etc.). Par ailleurs, les contenants de mets à emporter sont souvent faits de plastique n° 6 (famille des polystyrènes et styromousses), pour lequel il n'y a pas de débouchés rentables sur le marché des matières recyclables pour le moment.

Bien que certains clients puissent nuire à l'efficacité du système de gestion des matières résiduelles du secteur hôtelier, il n'en demeure pas moins, à la lecture de certaines études, que la clientèle des établissements hôteliers opte de plus en plus pour de bonnes habitudes écologiques¹. Même si à l'heure actuelle, ce type de clientèle demeure minoritaire, on constate du moins que le phénomène est en pleine émergence. Dans ce contexte, l'attestation ICI ON RECYCLE! représente une valeur ajoutée en visibilité pour les ICI participants, leur permettant non seulement de se différencier de la concurrence et d'être à l'avant-garde, mais d'améliorer aussi leur image de marque². ❏

¹ Hasek, Glenn (2008). *Canada's Hoteliers Gather to Explore Green Trends, Best Practices*, <http://www.greenlodgingnews.com/content.aspx?id=1892>, consulté le 3 mars 2009.

² Réseau de veille en tourisme (2007). <http://veilletourisme.ca/category/tourisme-durable/>, page consultée le 3 mars 2009.

Six importants chantiers pour la protection des berges au Témiscamingue

Par Ambroise Lycke, coordonnateur de projet, CREAT



© Ambroise Lycke

Site d'érosion en milieu agricole qui sera protégé sur le bord du lac Témiscamingue.



Les travaux prévus

Les sites pilotes choisis par le comité de sélection comportent une diversité de problématiques en ce qui concerne la protection de leurs berges. Il sera ainsi possible de faire la démonstration de plusieurs techniques de protection des berges adaptées à des situations très variées.

Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) est fier d'annoncer les six sites qui ont été retenus comme projets pilotes de protection des berges au Témiscamingue. Les travaux consisteront à revégétaliser et à stabiliser des berges de lacs et de cours d'eau à l'aide de techniques végétales (plantation d'arbres et d'arbustes, boutures, fagots de branches, brise-vague en bois, etc.).

Que ce soit en milieu agricole ou de villégiature, la protection des berges est essentielle pour maintenir la qualité de l'eau des lacs de la région. Près de 90 000 \$ seront investis pour ces chantiers qui seront réalisés au printemps et à l'été 2009. Ce sont plus de quatre kilomètres de berges qui seront revégétalisées. Ces sites serviront ensuite de vitrines éducatives sur les différentes techniques d'aménagement et de protection des berges.

Les sites retenus

Plusieurs municipalités, agriculteurs et propriétaires riverains ont posé leur candidature pour entreprendre des travaux de protection de berges avec le CREAT. Après une analyse détaillée des candidatures, un comité composé de membres de ministères partenaires et du CREAT a effectué la sélection des projets à réaliser.

En milieux municipal et de villégiature, trois sites ont été retenus, soit la plage publique de Saint-Bruno-de-Guigues, les abords du lac et de la rivière Cameron à Saint-Eugène-de-Guigues et les berges du ruisseau Rannou à Ville-Marie. La protection des berges est tout aussi importante en milieu agricole et c'est pourquoi trois autres projets y seront réalisés, soit sur les rives du lac Témiscamingue et de la rivière Lavallée à la ferme Drochers à Saint-Édouard-de-Fabre et sur les cours d'eau des fermes Témistar et Valjack à Saint-Eugène-de-Guigues.

Voici quelques exemples d'aménagements qui seront réalisés :

En milieu agricole

- ▶ Stabilisation des talus de berges d'un lac à l'aide de techniques de génie végétal
- ▶ Plantation de haies brise-vent
- ▶ Plantation de haies arbustives fruitières avec potentiel de valorisation économique
- ▶ Implantation de bandes riveraines arbustives
- ▶ Installation de clôtures pour limiter l'accès des animaux au cours d'eau
(Suite page 4)



© Ambroise Lycke

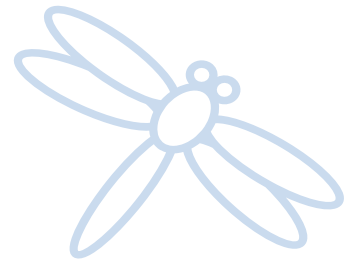
Exemple d'une technique végétale de stabilisation (fagots de branches).

Six importants chantiers pour la protection des berges au Témiscamingue (suite)

Par Ambroise Lycke, coordonnateur de projet, CREAT



La plage publique de Saint-Bruno-de-Guigues sera revégétalisée.



En milieu municipal et de villégiature

- ▶ Stabilisation des talus de berges de rivières à l'aide de techniques de génie végétal
- ▶ Revégétalisation, à l'aide d'arbres et d'arbustes, de berges de chalets et de parcs municipaux
- ▶ Revégétalisation de murets, d'enrochements et de gabions en bordure de cours d'eau
- ▶ Aménagement de bandes riveraines à vocation faunique
- ▶ Installation d'affiches de sensibilisation sur la protection des berges

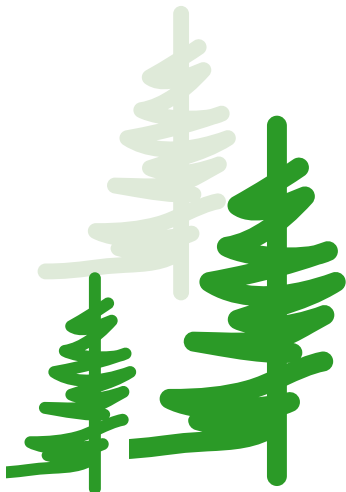
Pour la première fois en région, nous testerons également sur les rives du lac Témiscamingue des techniques de stabilisation de berges par le génie végétal. Ces techniques sont souvent des options plus abordables et moins contraignantes que les travaux d'enrochement. Nous serons ainsi en mesure de vérifier si ces techniques prometteuses sont applicables sur certains des lacs de la région qui subissent des forces d'érosion particulièrement importantes.

Comment vous impliquer ?

Pendant et après les travaux, le CREAT organisera des visites des sites pilotes de protection des berges. Les personnes intéressées pourront ainsi en apprendre

davantage sur les techniques utilisées, les coûts des travaux et les programmes d'aides disponibles. Ces visites gratuites seront annoncées au printemps et à l'été 2009. Le CREAT invite également la population à s'impliquer dans la réalisation de ces projets pilotes par l'entremise d'activités bénévoles. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant s'inscrire en composant le 819 629-5010, poste 2.

Le CREAT tient à souligner l'excellente collaboration de tous ses partenaires. Ce projet est rendu possible grâce à une contribution de 200 000 \$ du Fonds pour dommages causés à l'environnement (FDE) dont Environnement Canada est le fiduciaire. ☒



Exemple d'un site d'érosion à la rivière Cameron qui sera stabilisé.

L'état de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue : entre la perception et la réalité

Par Stéphane Bessette, chargé de projet, CREAT



Julie Richard, © Le Québec en images CCDMD



Gaëtan Beaulieu © Le Québec en images CCDMD

Le développement durable est aujourd'hui de plus en plus au cœur des préoccupations de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Afin de mieux cibler les actions de conservation, de restauration et de développement à privilégier sur le territoire, il est nécessaire de bien connaître l'état actuel de l'environnement et de documenter les impacts des activités anthropiques. Tous les acteurs du développement régional ont récemment reconnu cette importance lors de la dernière démarche de consultation de la Conférence régionale des élus, démarche qui, par la suite, a mené au dépôt du Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2007-2011¹. C'est dans cette perspective que le CREAT, en partenariat avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (ASSSAT) et la Conférence régionale des élus (CRÉ), s'est engagé dans un projet de recherche visant à dresser un portrait de l'état de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, à partir de la perception qu'en ont la population et trois groupes d'experts régionaux.

Dans le cadre de cette recherche, le portrait de la perception de la population adulte de la région quant à l'état de l'environnement sera acquis grâce à l'administration d'un questionnaire par sondage téléphonique auprès d'un échantillon statistiquement

représentatif qui tiendra compte du poids démographique de chacune des municipalités régionales de comté (MRC) de l'Abitibi-Témiscamingue. L'administration du sondage téléphonique sera confiée à la firme Proximédia, experte dans ce domaine. Les résultats du sondage téléphonique seront par la suite comparés aux connaissances de trois groupes d'experts (fonctionnaires, organismes environnementaux et Premières Nations) documentées au moyen d'une enquête Delphi.

Pour faire un bref résumé, la méthode Delphi est un processus itératif impliquant une série de questionnaires individuels visant l'obtention d'un consensus à propos d'une problématique au sein d'un groupe d'experts d'un même domaine². En d'autres mots, des rondes successives de questions permettent d'augmenter la fiabilité des opinions obtenues et de converger, le cas échéant, vers un consensus. Développée dans les années 1960³, cette méthode est encore beaucoup utilisée de nos jours en recherche. L'intérêt prolongé porté à Delphi semble indiquer que l'effet de mode ou de nouveauté a été dépassé et que la communauté scientifique a accepté cette méthode comme une technique de recherche valide⁴.

Dans cette étude, l'accent sera mis sur les aspects liés aux ressources naturelles (bois, eau, faune, ressources minérales...) et à l'utilisation du territoire (agriculture, mines, récréotourisme, travaux sylvicoles...) afin de

faciliter la suggestion d'avenues nouvelles de gestion et d'aménagement du territoire. Les résultats obtenus de l'enquête Delphi pourront être considérés comme un bilan environnemental qualitatif, comme une étape préliminaire à l'élaboration éventuelle d'un bilan environnemental plus global pour la région. En mettant en commun les connaissances détenues par les différents experts régionaux, il sera possible d'identifier les sujets les plus importants à mesurer quantitativement, ainsi que les enjeux environnementaux prioritaires pour la région.

La comparaison de la perception de la population avec celle des experts permettra de cibler les sujets nécessitant des campagnes de sensibilisation et la réalisation de l'étude contribuera en elle-même à sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux. Par ailleurs, la diffusion des résultats permettra également de sensibiliser et de mobiliser la population régionale autour d'une vision commune de l'environnement et du développement durable.

Ce projet de recherche a débuté en octobre dernier. Il est mené actuellement par l'auteur de cet article, M. Stéphane Bessette, et supervisé par les professeurs, MM. Hugo Asselin et Serge Tessier de l'UQAT. Le sondage téléphonique et l'enquête Delphi devraient débuter dès ce printemps et la diffusion des résultats est prévue pour le début de l'automne prochain. ☒

¹ CRÉ-AT (2007). *Plan Stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2007-2011. Priorité 1.1 : assurer une meilleure connaissance de l'environnement naturel régional, Stratégie d'action 1 : établir et réaliser un bilan environnemental du territoire en dressant l'état de situation régional*, <http://www.conferenceregionale.ca/documents%20publies/Divers/plan-strategique-final.pdf>, page consultée le 4 mars 2009.

² Hasson et al. (2000). *Research guidelines for the Delphi survey technique*. *Journal of Advanced Nursing* 32: 1008-1015.

³ Dalkey, N. C. (1969). *The Delphi method: an experimental study of group opinion*. RAND Corporation, 79 p.

⁴ Landeta, J. (2006). *Current validity of the Delphi method in social sciences*. *Technological Forecasting & Social Change*, 73: 467-482.

Centre de tri : la crise s'emballage (Cet article a été publié dans le journal La Frontière du 18 mars 2009)

Par Simon Laquerre, directeur général, CREAT



La crise qui frappe actuellement le centre de tri de Rouyn-Noranda dépasse largement les frontières de la région. Partout en Amérique du Nord, la chute subite du prix des matières recyclées force les centres de tri à entasser les ballots dans des entrepôts en attendant que les prix remontent.

Mais la crise n'est pas seulement due aux fluctuations du marché. Elle résulte également de notre manière de consommer. On oublie encore trop

souvent que, des trois «R» (réduire-réutiliser-recycler), le recyclage arrive troisième. Or, les récentes années ont vu une augmentation importante du suremballage des produits de consommation. Tout cet emballage – souvent inutile – encombre maintenant les entrepôts des centres de tri. La situation est critique, car la capacité d'entreposage est limitée. Et plus la crise avance, plus le scepticisme augmente dans la population. Qu'advient-il véritablement du contenu des bacs bleus une fois que le camion est parti?

Le gouvernement se doit de mettre au pas les compagnies irresponsables qui suremballent et qui n'utilisent pas de matières recyclables. Le Danemark pourrait servir de modèle. Ce pays a choisi d'imposer une taxe sur les

emballages en fonction des impacts environnementaux liés au cycle de vie des matériaux utilisés.

L'imposition d'une consigne sur les bouteilles de vin permettrait aussi de libérer beaucoup d'espace dans les centres de tri. Cette mesure est déjà en place dans toutes les provinces canadiennes, sauf au Manitoba et au Québec.

Pour maintenir le lien de confiance avec les citoyens et éviter un recul du recyclage, le gouvernement devra faire preuve de leadership. Les citoyens ne sont pas en reste pour autant et devront consommer de façon responsable, en évitant les produits suremballés. ☒

Projet minier à Malartic: le débat est ouvert (Cet article a été publié dans le journal La Frontière du 4 mars 2009)

Par Simon Laquerre, directeur général, CREAT



Mine Lac d'Amiante de Black Lake.

La tenue de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur le projet de mine à ciel ouvert de la corporation minière Osisko à Malartic marquera d'un important jalon l'histoire minière de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est en effet la première fois qu'un projet minier sera soumis à cet examen public en région.

Si le projet voit le jour, c'est dire que la plus grande mine d'or à ciel ouvert en exploitation au Canada sera localisée à quelques centaines de mètres d'un milieu habité. À la fin des activités d'exploitation, la fosse sera deux fois plus grande que celle de Century Mining située à l'entrée de la ville de Val-d'Or et le volume total excavé équivaldra à plus de 100 000 piscines olympiques. En Californie, les entreprises minières sont tenues par la loi de combler leurs fosses. Le Québec pourrait-il emboîter le pas à cette initiative?

L'approbation éventuelle du projet d'Osisko par le BAPE créera un précédent dont les implications seront majeures pour la région, notamment en ouvrant la porte à d'autres projets du même type. Dans ce contexte, une participation citoyenne aux audiences publiques est essentielle pour mieux cerner les enjeux environnementaux et sociaux liés au projet. La création d'un fonds spécial financé à même les profits de la compagnie et visant à réduire les impacts pourrait-elle être une avenue à envisager?



Déménagement d'une maison à Malartic.

Il reviendra aux gens de la région de déterminer s'il est vraiment possible de concilier développement durable et maximisation de l'exploitation minière, comme le prétend la Stratégie minière du Québec présentée à l'automne 2007. La première partie de l'audience publique a eu lieu le 11 mars dernier et la deuxième partie se tiendra le 14 avril prochain à Malartic. ☒

Nouvelles brèves du CREAT *Par Simon Laquerre, directeur général, CREAT*

UN COMITÉ DE BASSIN VERSANT PROVISOIRE POUR LE LAC ABITIBI VOIT LE JOUR

Le 26 février 2009 à Palmarolle, la présidente de Recyclo-Nord, Mme Jacinthe Châteauvert, ainsi que des élus municipaux, des représentants de l'Association de chasse et pêche et de l'Union des producteurs agricoles (UPA), des villégiateurs et autres citoyens d'Abitibi-Ouest se sont réunis dans le but de mettre sur pied un comité de bassin versant pour le lac Abitibi. Après plusieurs tentatives, ce projet devient enfin une réalité. Bien qu'il soit provisoire pour le moment, ce comité de bassin versant est constitué de 9 personnes représentant les milieux municipal, communautaire et économique. ❏

TOURNÉE RÉGIONALE POUR LA PROTECTION DES LACS ET DES COURS D'EAU

Dans le but de sensibiliser les élus municipaux à la protection des lacs et des cours d'eau et afin de stimuler la création d'une Table de concertation régionale, le CREAT a entrepris une tournée des municipalités régionales de comté (MRC) de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le CREAT est d'avis que la mise sur pied d'une Table de concertation sur les eaux de surface permettrait de créer une synergie entre les différents acteurs du territoire, favoriserait le transfert des connaissances et optimiserait l'action sur le terrain. ❏

CHRONIQUES ENVIRONNEMENTALES

Depuis le 4 mars 2009, le CREAT signe des chroniques dans le journal La Frontière. Ces textes d'opinion traitent des grands enjeux actuels en environnement de l'Abitibi-Témiscamingue.

Il est possible de lire ces articles sur le site Internet du CREAT: www.creat08.ca ❏



Les panélistes lors du Symposium.

© Bernard Pelletier, UQAT

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SECTEUR MINIER

Au Canada et au Québec, comment se concilient ou peuvent se concilier le développement durable et le secteur minier? Telle était la question à laquelle M. Simon Laquerre, directeur général par intérim du CREAT, a tenté de répondre lors de la séance plénière du Symposium sur l'environnement et les mines qui s'est tenu le 4 novembre

2008 à Rouyn-Noranda. La restauration et la gestion des sites miniers, le «free mining», les aires protégées, l'impact sur le paysage et le recyclage des métaux étaient au cœur du débat. Cet événement fut une occasion de bâtir des ponts entre industriels, environnementalistes, chercheurs et gouvernements. ❏

TABLE MINE RÉGIONALE

Le CREAT a été nommé par la Conférence régionale des élus pour siéger à la Table mine de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT). Cette Table joue un rôle consultatif à l'échelle régionale en ce qui concerne les ressources minérales et alimente les travaux de la CRRNT. Elle est composée de représentants des secteurs environnement, économique, social et autochtone. ❏



Nouvelles de groupes environnementaux



© Jean Lapointe

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC BEAUCHAMP

Par Monique Châteauvert, administratrice

Depuis plus de 15 ans, un comité tripartite se réunit pour discuter de la problématique du lac Beauchamp. Ce comité est composé de riverains et de représentants de deux municipalités concernées, c'est-à-dire, Trécesson et Amos, une partie du lac étant sur le territoire de la Ville d'Amos, et l'autre, sur celui de la Municipalité de Trécesson. La plupart du temps, les représentants sont: l'agent de développement, le conseiller municipal responsable du dossier de l'environnement et le directeur général. Quant au directeur du Service de l'environnement de la Ville d'Amos, ce dernier siège d'office au comité.

C'est l'Association qui décide le plus souvent de la tenue des rencontres selon les besoins. Le but premier de ces rencontres est de voir avec les municipalités leurs pouvoirs et leurs devoirs face à la protection des lacs. L'Association reçoit facilement un appui pourvu que ses démarches ne coûtent pas trop cher et n'attirent pas de commentaires négatifs de la part des propriétaires.

On sent plus d'ouverture cette année et ça semble vouloir bouger. Serait-ce que l'écologie est plus à la mode?

Voici un bref compte rendu de divers dossiers traités lors de la dernière rencontre du 28 janvier 2009:

Fosses septiques

Les municipalités sont d'accord pour qu'il y ait vidange unique. La Ville d'Amos évaluera les coûts, et de la vidange et de l'inspection des fosses. Tout devrait être prêt pour 2009. La Municipalité de Trécesson promet que les inspections de toutes les fosses vidangées reprendront. Des rencontres de travail sont à prévoir entre Amos et Trécesson. Du côté d'Amos, certaines fosses fonctionnent, mais ne sont pas nécessairement conformes. La firme Stavibel qui a fait l'inspection des fosses à l'été 2007 en avait trouvé 17 non réglementaires. Des correctifs avaient été demandés immédiatement pour certaines, alors que d'autres propriétaires avaient obtenu une prolongation. La Ville d'Amos s'engage à faire le suivi, c'est-à-dire, de s'assurer que les propriétaires ont réparé leurs installations. La Ville a revu sa réglementation concernant les fosses septiques – les règlements sont adéquats – il reste à les appliquer avec plus de rigueur.

Fossés

Les fossés seront faits de façon écologique pour éviter le plus possible que les sédiments migrent vers le lac. Pour les barrières à sédiments, la Ville vérifiera les emplacements et réalisera les travaux dès que le niveau de l'eau le permettra, soit au printemps ou à l'été 2009.

Un étang filtrant doit être fait près d'une résidence du côté de Trécesson. M. Régis Fortin, directeur du Service de l'environnement de la Ville d'Amos, offre son expertise pour les travaux, ce qui sera utile pour d'autres secteurs.

Bassin versant

Les trois parties s'entendent sur le fait de porter une attention particulière au bassin versant du lac Beauchamp pour tout ce qui concerne les travaux effectués dans ce secteur: fossés, voirie, etc.

Reboisement des rives

Il existe déjà des règlements à la Ville pour la préservation des berges. Nous demandons aux deux municipalités de nous appuyer politiquement pour que plus de riverains reboisent leurs rives. M. Fortin nous informe que la Ville engage cet été un étudiant qui fera le tour des lacs pour sensibiliser les propriétaires à l'importance du reboisement. Trécesson essaiera d'en arriver à une entente avec Amos pour que cet étudiant fasse le tour du lac Beauchamp. (suite page 9)



Nouvelles de groupes environnementaux (suite)



Des nouvelles du GÉCO

Par Danik Laporte, président

Le Groupe éco-citoyen de Rouyn-Noranda (GÉCO) a déjà trois ans. Né de l'idée simple que chaque citoyen est un agent de changement dans son milieu de vie, le GÉCO compte aujourd'hui près de 200 membres et travaille activement à devenir un accompagnateur clé et un centre de référence en matière d'écologisation des modes de vie, de production, de transport et de consommation. Ainsi, dans le souci de poursuivre sa mission d'éducation relative à l'environnement, le GÉCO développe actuellement son volet entrepreneurial en misant sur des services d'éco-conseils. Appuyez cette initiative en devenant membre de l'organisme, en contribuant à la présente campagne de financement qui se clôturera par le spectacle du Jour de la Terre, le samedi le 18 avril au Petit Théâtre du Vieux-Noranda, ou tout simplement en étant éco-citoyen. Pour obtenir plus d'information : www.geco-rn.org ou 819 279-8761.



Société du loisir ornithologique
de l'Abitibi

Qu'est-ce que la Société du loisir ornithologique de l'Abitibi (SLOA)?

Par Suzanne Trudel, présidente

Cet organisme de loisir vise à faire connaître la richesse de l'avifaune de notre vaste région. Nous existons depuis 25 ans et nous comptons plus de 120 membres. C'est la participation de tout un chacun mettant à contribution son expertise, sa passion et ses connaissances, assurant ainsi le succès de la SLOA.

Le club organise des visites guidées aux quatre coins de l'Abitibi dans des sites propices à la découverte des oiseaux. Le calendrier des sorties paraît en avril et s'échelonne jusqu'en septembre. En hiver, les membres participent à l'effort collectif du dénombrement des oiseaux d'hiver. Le calendrier est offert lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 26 avril prochain à l'UQAT, au local D-204 à 13 h.

Par la compilation des feuillets d'observation ornithologique, la SLOA participe à la banque de données « Étude des populations d'oiseaux du Québec (EPOQ) ». Cette banque de données est une source de renseignements précieux offerte à tout organisme, entreprise ou institut qui doit documenter la présence de certaines espèces à des sites particuliers dans le cadre de plans de mise en valeur ou d'études d'impacts environnementaux. La SLOA est aussi affiliée au Regroupement QuébecOiseaux (RQO).

Au cours de l'année, deux numéros du bulletin « Le Mésangeai », revue de la SLOA, sont distribués aux membres et aux autres clubs qui en font la demande. Ce journal contient des renseignements pertinents sur le développement des connaissances et des observations des oiseaux de notre région ainsi que celle du Québec tout en présentant les points de vue défendus par l'organisme.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous visiter au www.sloa.ca

Administrateurs du CREAT

5 représentants de groupes environnementaux

- ▶ Mme Jacinthe Châteauvert, Recyclo-Nord, présidente du CREAT
- ▶ M. Daniel Beauvais, Comité de vigilance environnementale régional, administrateur
- ▶ Mme Monique Châteauvert, Association des propriétaires du lac Beauchamp, administratrice
- ▶ M. Jean-Claude Beauchemin, administrateur, Groupe éco-citoyen de Rouyn-Noranda
- ▶ 1 siège vacant

1 représentant du monde municipal

- ▶ Mme Carmen Rivard, Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, administratrice

1 représentant du monde de l'éducation

- ▶ M. Serge Tessier, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, trésorier du CREAT

1 représentant du monde de la santé

- ▶ Mme Annik Lefebvre, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, secrétaire du CREAT

1 membre coopté

- ▶ M. Hugo Asselin, professeur, Sciences du développement humain et social, Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone, UQAT, vice-président du CREAT

Membres du CREAT 2008-2009

Associations de riverains et organismes environnementaux

- Amis de la rivière Kipawa
- Association des propriétaires du lac Beauchamp
- Association des riverains de la Baie McAdam
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
- Association régionale bénévole récupération environnement (ARBRE)
- Comité de vigilance environnementale régional (CVER)
- Groupe éco-citoyen de Rouyn-Noranda
- Recyclo-Nord
- Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT)
- Société du loisir ornithologique de l'Abitibi (SLOA)

Milieus socio-économique, communautaire et syndical

- Centre Bernard-Hamel
- Centre de femmes Îlot d'Espoir
- Centre local de développement (CLD ABITIBI)
- Comité des besoins sociaux
- Conseil central A.-T. Ungava CSN
- Corporation de développement de Laverlochère

- Corporation de développement économique de Senneterre
- Fédération des caisses Desjardins du Québec
- Festival du cinéma international en A.-T.
- Regroupement de femmes de l'A.-T.
- Solidarité rurale de l'A.-T. (SORAT)
- Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'A.-T. (SEUAT)
- Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'A.-T.

Milieus de la santé, de l'éducation et de la recherche

- Agence de la santé et des services sociaux de l'A.-T. (ASSSAT)
- Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
- École St-Joseph (ÉVB)
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Milieus industriel et des entreprises

- Devamco
- Osisko Exploration ltée
- XSTRATA Cuivre

Municipalités, villes et M.R.C.

- Corporation municipale de Belcourt
- MRC de Témiscamingue
- Municipalité d'Authier
- Municipalité de Barraute

- Municipalité de Berry
- Municipalité de Duhamel-Ouest
- Municipalité de Fugèreville
- Municipalité de Gallichan
- Municipalité de La Corne
- Municipalité de La Morandière
- Municipalité de La Reine
- Municipalité de Nédelec
- Municipalité de Notre-Dame-du-Nord
- Municipalité de Poularies
- Municipalité de Rapide-Danseur
- Municipalité de Rémigny
- Municipalité de Roquemaure
- Municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues
- Municipalité de Sainte-Germaine-Boulé
- Municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues
- Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery
- Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana
- Municipalité des Cantons-Unis de Latulipe-et-Gaboury
- Municipalité du canton de Landrienne
- Ville de Duparquet
- Ville de Rouyn-Noranda
- Ville de Senneterre
- Ville de Ville-Marie

Et 36 individus.

• Veuillez prendre note que les opinions émises par les signataires des articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement la position du conseil d'administration du CREAT. • Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Formulaire d'adhésion (du 1^{er} avril au 31 mars)

| | | |
|---------------|------------------|--------------------------|
| Nom : | Prénom : | Organisme (entreprise) : |
| Adresse : | | Code postal : |
| Tél. : (rés.) | Tél. : (travail) | Télécopieur : |
| Courriel : | Site Internet : | |

Étudiant : 5 \$ - Individu : 12 \$ - Organisme à but non lucratif : 35 \$

Municipalité de moins de 5 000 habitants ou entreprise de moins de 50 employés : 50 \$

Institution (autres municipalités, MRC, Commission scolaire, etc.) : 100 \$ - Entreprise de plus de 50 employés : 200 \$

Libellez votre chèque et faites-le parvenir au :

CREAT

26, rue Mgr Rhéaume Est, bureau 101

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3J5

Tél. : 819 762-5770 • Courriel : info@creat08.ca • Site Internet : www.creat08.ca

